

NOS PLUS BELLES REUSSITES SONT CELLES DE NOS ENFANTS

Crédit scolaire & Universitaire

Dés maintenant, demandez votre crédit ...

Déjà disponible dans nos agences

En agence
Crédit scolaire et universitaire - disponible à tous les niveaux scolaires dans toutes les agences Afriland First Bank.

En ligne
Demandez votre crédit en ligne sur www.afrilandfirstbank.com

222 51 00 91
802 05 02 15

24h

Afriland First Bank

Prix 400 F Cfa
N° 3757

Mercredi 21 septembre 2022

Directeur de la publication

Haman Mana

lejourquotidien@yahoo.fr

<https://lejour.cm>

le jour

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Affaire Glencore : où en est-on ?

Des révélations de corruption présumée dans des contrats pétroliers tardent à être élucidées. Lire notre dossier. Pp. 2-3

Volley-ball

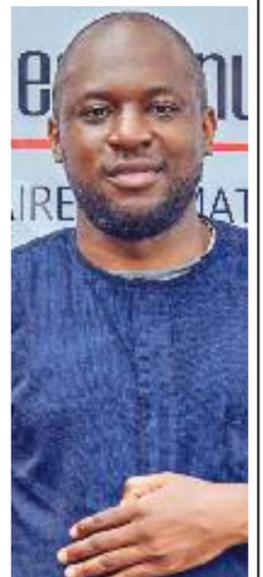
Les Lionnes ont enfin quitté le Cameroun hier

21 membres de la délégation sur 28 ont reçu des visas pour la Hollande, à 4 jours du début de la compétition. P. 9

Franck Eddy Mbolo

Le filon du textile

Le Dg de La Maison du textile qui lance ses activités ce jour est un jeune investisseur camerounais basé en Chine. P. 6



Affaire Glencore : où en

Pétrole. Quatre mois après les révélations d'un journal britannique, relayées par l'avocat Akéré Muna et relatives aux pots-de-vin versés par la multinationale, l'institution en charge de la lutte contre la corruption n'a toujours pas donné de suite sur son enquête, alors que le verdict du procès sera rendu le 20 novembre prochain.

Le procès ouvert depuis quelques mois contre la firme internationale Glencore Plc par la justice britannique s'achemine progressivement vers son verdict prévu pour le 20 novembre prochain. Les révélations fracassantes faites devant le tribunal entre mai et juin 2022 par le trader de produits pétroliers, puis largement relayées par le journal londonien Financial Times, avaient permis à l'avocat Akere Muna, ancien bâtonnier de l'ordre et fondateur de Transparency International Cameroon, de saisir la Commission nationale Anti-Corruption (Conac), tout au moins pour ce qui concerne le cas du Cameroun. Car l'enquête ouverte contre la firme par la justice britannique et américaine ont révélé un vaste réseau de corruption dont les ramifications dépassaient de loin les frontières d'un seul pays où d'un seul continent.

Les pays régulièrement cités lors des audiences dans l'affaire des pots-de-vin versés par Glencore Plc entre mars 2012 et avril 2016, sont, outre le Cameroun, la Guinée Équatoriale, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, ou



encote le Sud-Soudan. Dans une première lettre que maître Akere Muna avait adressée au président de la Conac, le 27 mai 2022, l'illustre avocat dénonçait « l'aveu des pratiques de corruption par la multinationale Glencore Plc et les conséquences sur la Snh et la Sonara ». « Si cela s'avère être vraie, tout le monde peut maintenant voir à quel point le fléau de la corruption a détruit notre pays et compromis l'avenir de jeunes camerounais. En tant que ci-

toyen engagé dans la lutte contre la corruption depuis des décennies, je ne peux qu'exprimer mon dégoût », déplorait alors Me Akere Muna.

Mais la Conac était restée dans un mutisme inquiétant. C'est alors que le 21 juin, Akere Muna avait rédigé une seconde lettre qu'il avait déposée le lendemain au cabinet du président de cette institution. Dans cette seconde correspondance, l'avocat de renommée internationale mettait à la disposition de la

Conac plus d'amples informations au cas où l'organisme public avait un doute ou attendait plus de preuves. Elle faisait alors savoir que « en ce qui concerne notre pays, le Cameroun, Glencore a affirmé devant les tribunaux avoir versé 10 532 712 euros soit 6 897 580 713 francs Cfa aux fonctionnaires de la Société nationale d'Hydrocarbures (Snh) et de la Société nationale de raffinage (Sonara) pour l'aider dans ses transactions pétrolières au Cameroun ».

Dans la même logique, Glencore a donné 4 737 381 euros (3 101 169 213 francs CFA) aux fonctionnaires de la Société nationale d'Opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire, de Pétroci Holding et de la Société Ivoirienne de Raffinage dans le but d'aider Glencore dans ses transactions pétrolières en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, Glencore déclare avoir versé 4 586 143 millions de dollars soit 2 850 954 241 francs CFA à la Nigerian National Petroleum Corpo-

ration. Un paiement de 335 920 Us a également été versé aux fonctionnaires de cette société « afin que leur travail ait pour effet de favoriser indûment Petroleos De Genève S.A. de l'attribution des cargaisons de pétrole brut, les dates auxquelles le pétrole brut serait soulevé et les qualités de pétrole brut attribués ». La société Glencore a également tenté d'améliorer sa position en versant 2 047 004 USD (12 725 104, 15 francs CFA) pour inciter les fonctionnaires d'Ontario Trading Limited. Au total, Glencore Plc a déclaré avoir versé 28 milliards de dollars américains, soit 17 milliards de francs CFA pour obtenir un accès préférentiel au pétrole, notamment des cargaisons plus importantes, des catégories de pétrole de valeur et des dates de livraison préférentielles. La Serious Fraud Office (SFO), qui est l'une des sources ayant permis de lever ce gros lièvre sur les pratiques de corruption, estime que Glencore Plc a versé 17 milliards de francs CFA, soit 28 millions de dollars américains à plusieurs pays pour éteindre ses fins.

Théodore Tchopa

7 milliards FCFA à la Snh et à la Sonara ?

Affaire Glencore Plc. Le négociant suisse en matières premières a révélé ces chiffres devant les tribunaux britanniques le 21 juin 2022. Il sera fixé sur son sort le 02 novembre prochain.

Chaque jour qui passait apportait son lot de révélations dans l'affaire qui oppose la justice britannique à la firme internationale Glencore Plc qui est au ban des accusés. Mardi, 21 juin 2022, le négociant anglo-suisse en matières premières a fourni un peu plus de détails et de précisions sur les transactions mafieuses qu'elle a opérées pendant près de cinq années d'affilée avec ses interlocuteurs, ou plutôt ses partenaires d'affaires basés au Cameroun, en Guinée Équatoriale, en Côte d'Ivoire, au Nigéria ou encore au Soudan du Sud. Sans compter les frasques similaires commises par ce même trader en République démocratique du Congo (Rdc) et dans certains pays de l'Amérique latine, à l'instar du Venezuela de feu le président Hugo Chavez.

Pour le cas du Cameroun, par exemple, l'on apprend que la multinationale aux services diversifiés leur a versé jusqu'à 10 532 712 d'euros, soit 6 846 262 800 de francs CFA à l'effet d'« inciter des fonctionnaires de la Société Nationale des Hydrocarbures et de la Société Nationale de Raffinage à favoriser les opérations de Glencore au Cameroun », d'après les propos de l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun, maître Akere Muna, ancien prési-

dent national de Transparency International Cameroon, homme politique et candidat démissionnaire à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018. Le montant de ces opérations frauduleuses avoisine donc sept milliards de nos francs. De quoi susciter le courroux du juriste camerounais, qui suit de près cette affaire depuis la publication d'un article y afférent dans les colonnes du Financial Times de Londres, le 24 mai 2022.

« Trop c'est trop ! », s'empare l'avocat au barreau du Cameroun dans un tweet qui fait suite aux révélations fracassantes de Glencore. « Ce 21 juin, à Londres, Glencore a plaidé coupable de sept chefs d'accusation de corruption. Elle admet avoir versé à la Snh et à la Sonara 10 532 712 euros (soit 6 846 262 800). La condamnation aura lieu le 02 novembre prochain. Cameroun quoi d'autre faut-il savoir pour agir ? », poursuit l'homme de loi qui, par ailleurs, a officié il y a quelques années comme vice-président international de l'Organisation non gouvernementale Transparency International. L'ancien bâtonnier marque ainsi son indignation après avoir annoncé, pour rassurer l'opinion publique de son pays, qu'il fera d'autres révélations plus détaillées sur cette af-

faire, y compris les noms des personnalités mises en cause.

La Snh toujours en attente des preuves

En confirmant son plaidier coupable devant la justice britannique pour des faits de corruption dans le cadre d'opérations pétrolières dans les cinq pays ci-dessus énumérés, Glencore Plc prend ainsi le contre-pied des autorités camerounaises qui, via un communiqué rendu public par la Société nationale des hydrocarbures (Snh), avait affirmé ne rien savoir au sujet de l'affaire de corruption dans laquelle les noms de deux entreprises publiques de notre pays sont cités. La Snh indiquait alors qu'elle avait saisi les autorités judiciaires des pays où Glencore fait l'objet de procès afin qu'elles lui fournissent plus de preuves pouvant établir les faits de corruption reprochés à la Snh et à la Société nationale de raffinage (Sonara), dont on attend toujours que soient révélés les noms des responsables impliqués dans ces actes de corruption qui, à coup sûr, ont fait perdre beaucoup d'argent au contribuable camerounais et à l'Etat.

Les faits se sont produits entre 2011 et 2016. L'on apprend par ailleurs que plus de 28 millions de dollars de pot-de-

vin auraient été versés par la filiale Glencore Energy au Cameroun, en Guinée Équatoriale, en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Soudan du Sud. Ce qui correspond à 15 400 000 000 F CFA. Un énorme manque à gagner pour ces pays. Depuis ce début d'année, le groupe Glencore Plc a déjà plaidé coupable aux Etats-Unis et au Brésil, où ses pratiques de corruption avaient des ramifications. Il a d'ores et déjà provisionné 1,5 million de dollars, soit l'équivalent de 825 millions de francs CFA pour le paiement de ses pénalités. Pour le cas du Cameroun et des quatre autres pays africains cités, Glencore Plc sera fixé sur son sort le 02 novembre prochain. Le tribunal va se prononcer sur la culpabilité du trader suisse et fixer probablement les peines et le montant des préjudices.

Une 2ème lettre d'Akéré Muna

Mercredi 22 juin 2022, maître Akere Muna a de nouveau saisi le président de la Commission nationale anti-corruption (Conac), une structure parmi d'autres créées par le gouvernement camerounais pour traquer les pratiques de corruption au Cameroun. C'est la deuxième fois en l'espace d'un mois que l'homme public écrit à l'organisme public au sujet des

accusations portées contre deux sociétés nationales dont l'Etat est actionnaire. La première lettre avait été déposée au lendemain du compte-rendu d'audience publié par le journal londonien Financial Times. Dans cette première lettre de dénonciation ayant en objet « l'aveu des pratiques de corruption par la multinationale Glencore Plc et les conséquences sur la Sonara et la Snh », l'avocat suggérerait à la Conac une enquête pour faire la lumière sur cette affaire.

« Si cela s'avère être vrai, tout le monde peut maintenant voir à quel point le fléau de la corruption a détruit notre pays et compromis l'avenir de jeunes Camerounais innocents. En tant que citoyen engagé dans la lutte contre la corruption depuis plus de deux décennies, je ne peux qu'exprimer mon dégoût », dénonce l'activiste politique, par ailleurs militant des droits de l'homme. Dans la foulée, des hommes politiques avaient pris leur plume pour dénoncer ce fléau de la corruption devenu presque endémique au Cameroun. Le président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc), le Professeur Maurice Kamto, par exemple, avait exigé « un audit général et indépendant de tout le circuit de production, vente, importation et

stockage des produits pétroliers au Cameroun ».

Une filière qui, en 2018, représentait un peu plus de 3% du Produit intérieur brut (Pib), et dont dépendent 41% des exportations nationales. Les préventions de la classe politique camerounaise sont d'autant plus fondées que Glencore Plc a promis de payer des amendes allant jusqu'à 934 162 500 000 FCFA pour le tort qu'il a fait subir à des Etats. Mais l'Etat du gouvernement, comme la plupart des autres pays de l'Afrique subsaharienne cités dans cette affaire, n'a jusqu'ici pas manifesté le moindre intérêt quant à d'éventuelles réparations des préjudices que lui ont causés Glencore Plc et des fonctionnaires véreux de la Snh et de la Sonara, bénéficiaires de la corruption et de pots-de-vin versés par la multinationale anglo-suisse. Le gouvernement va-t-il céder aux vœux exprimés par les députés Joshua Osiha et Cabral Libii ou encore par le Professeur Maurice Kamto ? Va-t-il enfin mettre sur pied une enquête parlementaire pour évaluer l'ampleur de la corruption dans le secteur pétrolier au Cameroun et faire payer la note salée aux auteurs de ces actes répréhensibles ? Seul l'avenir nous le dira.

Théodore Tchopa

est-on ?

La Conac dit enquêter

Affaire Glencore. Cette instance chargée de lutter contre la corruption confirme avoir officiellement été saisie par l'alerte lancée par Me Akere Muna.



Environ quatre mois après, le gouvernement n'a fait aucune sortie pour éclairer l'opinion sur la question. Pourtant, l'affaire fait grand bruit. Mais sur le terrain, les enquêtes sont en cours afin d'y voir clair car la Commission nationale anti-corruption (Conac) a été saisie officiellement. L'information vient d'être confirmée par un membre de la cellule de communication de cet organisme. L'alerte lancée par l'ancien Bâtonnier, Akere Muna, pourrait révéler l'étendue de ce scandale financier au niveau local. Le rapport des enquêteurs est très attendu car Glencore a déjà plaidé coupable.

Au parlement, l'honorable Joshua Osih avait d'ailleurs demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire la lumière sur ce "dossier noir". « Mon but en déposant une demande de résolution pour une enquête parlementaire n'est pas nécessairement pour que les gens aillent en prison. Je pense que le peuple a été spolié dans cette affaire. Glencore et tous les complices doivent apporter des réparations à hauteur du montant sinon le double avec des pénalités. Je pense que le seul chemin pour y arriver c'est le parlement ».

Il ne s'agit pas d'une enquête criminelle mais plutôt d'une enquête parlementaire, souligne le député. « On veut savoir combien est-ce que le

peuple camerounais a perdu. On a des moyens au niveau du parlement. Nous sommes une institution régalienne. On peut aller contraindre Glencore d'aller payer des réparations à l'Etat du Cameroun ». En attendant de voir jusqu'où ira l'Assemblée nationale, la Commission nationale anti-corruption, selon nos sources, mène ses investigations sur le terrain afin d'établir les responsabilités des uns et des autres.

Pour mémoire, l'article 2 du décret du 11 mars 2006 qui crée la Conac indique que, la Commission nationale anti-corruption est un organisme public indépendant placé sous l'autorité du président de la République, dont la mission essentielle est de contribuer à la lutte contre la corruption.

Elle a notamment pour missions : de suivre et d'évaluer l'application effective du plan gouvernemental de lutte contre la corruption ; de recueillir, de centraliser et d'exploiter les dénonciations et informations dont elle est saisie pour des pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées ; de mener toutes études ou investigations et de proposer toutes mesures de nature à prévenir ou à juguler la corruption ; de procéder, le cas échéant, au contrôle physique de l'exécution des projets, ainsi qu'à l'évaluation des conditions de passation des marchés publics ...

Solière Champlain Paka

Corruption ou motivation ?

Notre pays, plus exactement notre administration, s'enfonce dans de petites combines qui sont en passe de devenir de véritables lois tacites. Pour le moment, elles ne sont que des habitudes, de très mauvaises habitudes, dans la mesure où, sans être ni des obligations, ni des droits, elles prospèrent au vu et au su de tout le monde. Le plus curieux est le fait que tout le monde semble s'en plaindre, pendant que tout le monde fait comme tout le monde... C'est précisément dans cette situation, déplorable et pénible, que nous nous trouvons aujourd'hui, lorsque, au niveau de l'Administration, nous avons un service à solliciter. A tous les coups, nous avons, afin que notre dossier soit traité dans de bonnes conditions et relativement vite, le devoir de nous rendre intéressant auprès de la personne qui en a la charge. Et il n'y a pas mille manières de plaire à ces fonctionnaires placés sur la route difficile qu'emprunte notre dossier : il faut donner de l'argent... Pour adopter le langage qu'on utilise, on parle alors de « motivation ». Que celui qui peut comprendre comprenne !... Une bonne « motivation » ne se négocie pas. Elle est plutôt discrète ; elle prend souvent la forme élégante d'un merci

adressé au bienfaiteur qui vous a rendu service, à votre entière satisfaction, sans vous poser quelque condition que ce soit, ni vous harceler de quelque manière. En fait, le fonctionnaire ou l'agent que l'on remercie ainsi n'a fait que son travail, tel que l'avait prévu le texte de sa nomination...



Patrice Etoundi Mballa

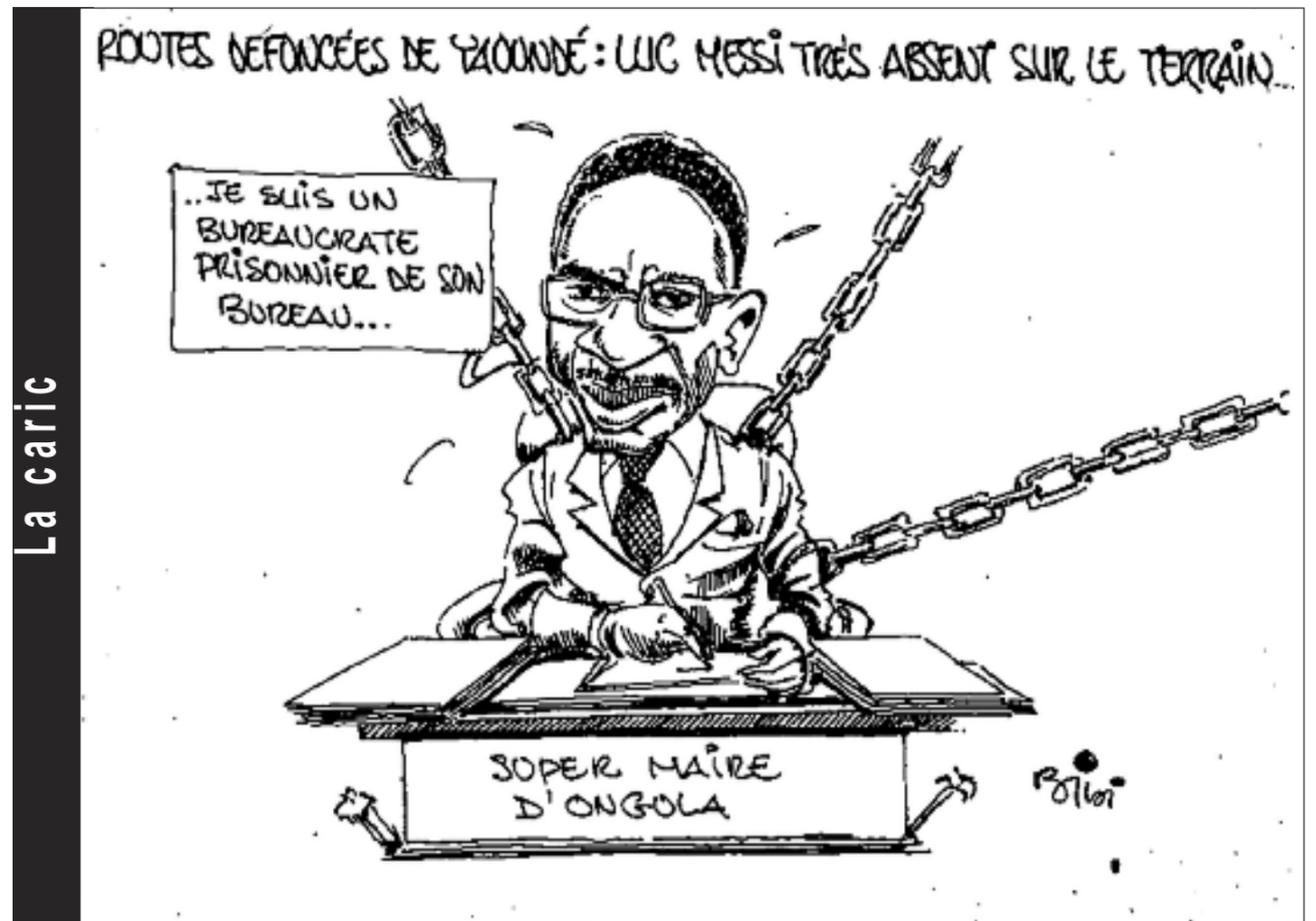
Généralement, la « motivation » arrive après le service rendu ; il peut aussi le précéder exceptionnellement, afin que le rythme du travail connaisse une plus grande accélération. De plus, le montant de la motivation est laissé à l'entière discrétion de chaque donateur. Cependant, plus le volume de la « motivation » est conséquent, mieux vous huilez le circuit, en vous faisant, au passage, des amis qui sauront montrer, demain, beaucoup plus de zèle, quand d'autres dossiers vous concernant tomberont dans leurs

mains... Compte tenu de la manière plutôt originale dont les Africains, en général, et les Camerounais, en particulier, gèrent leurs relations sociales, la « motivation » proprement dite ne fait de mal à personne. Malheureusement, les « motivations » d'aujourd'hui sont devenues vicieuses. Pire, elles sont désormais

mais presque aussi exigeantes que les fruits de la corruption...

La corruption reste, elle, ce qu'elle a toujours été : détestable, contraignante et brutale. Elle est illégale ; mais, des Camerounais en raffolent et la pratiquent à ciel ouvert. On pourrait dire que la corruption est définitivement entrée dans nos mœurs. Tout le monde en rit, pour ne pas pleurer. En banalisant l'affaire, au niveau de la Fonction Publique, nos compatriotes disent, en rigolant, que la corruption trouve sa justification dans le fameux Article 2, qui insiste sur les avantages liés à la

Fonction. Et ces avantages vont chercher dans tous les sens, dans tous les domaines et dans tous les Services. Prenez, par exemple, le sous-préfet du coin. Si ce Chef de Terre est invité à aller présider une palabre de famille où deux cousins se chamaillent à cause d'un bout de terrain, les deux antagonistes sont tenus de réunir chacun des dizaines de milliers de francs, pour un règlement à l'amiable qu'on va leur proposer. Bien entendu, ils ne devront pas oublier, non plus, le repas grâce auquel le sous-préfet et tous ceux qui l'accompagnent vont se refaire les forces. Le même parcours du combattant attend le paysan du village, qui ira prier le commandant de Brigade de venir constater la mort suspecte d'un voisin, dont le corps a été découvert, par hasard, dans un bosquet. L'homme en tenue ne pourra pas se déplacer, comme ça, tant qu'il n'y a pas de carburant dans le réservoir, même si la Brigade ne dispose d'aucun véhicule... Dans ce chapitre, c'est, dit-on, les fonctionnaires qui s'occupent de nos problèmes fonciers qui font le plein : là-bas, ils seraient payés en... hectares de terrain. Corruption ou motivation ? La ligne qui sépare les deux maux est de moins en moins nette...



La caric

le jour

Publiez vos annonces à partir de 5000 F cfa.

*Améliorez votre visibilité à moindre coût.

*Faites asseoir votre notoriété

*Booster vos affaires

*Réservez votre espace sur l'adresse suivante :

lejourcommerce@yahoo.fr

Yaoundé : 22 04 01 85 / 96 98 62 64 / 99 74 95 85

Douala : 77 68 10 34 / 99 93 76 72

le jour

Faire savoir - Faire voir - Faire parler - Faire comprendre

Directeur de la publication :
Haman Mana

Assisté de
Mireille Souop

Edité par Le Jour Sarl
lejourquotidien@yahoo.fr
www.lejourquotidien.info
B.P. 14097 Yaoundé /
Tel (237) 222 04 01 85

Conseillers à la rédaction:

Claude Bernard Kingue
Rédacteur en chef :
Jules Romuald Nkonlak (674 55 06 11)

Rédacteurs en chef adjoints
Claude Tadjon (96 48 42 66)

Chroniqueurs :
Patrice Etoundi Mballa

Chefs de rubriques
- **La Pointe du Jour :**
Claude Tadjon

- **Actualité:**
Cécile Ambatinda

- **Economie:**
Hiondi Nkam IV (697 946 367)

- **Culture:**
Elsa Kané

- Sports:

Achille Chountsa (699 83 15 85)

Chef de desk Douala :

Hiondi Nkam IV (697 946 367)

Chef de desk Adamaoua:

Adolarc Lamissia

Chef de desk Ouest et Nord-Ouest :

Franklin Kamtche

Grand Reporter:

Hiondi Nkam IV

Cathy Yogo

Rédaction :

Hiondi Nkam IV - Franklin Kamtche - Achille

Chountsa - Moïse Moundi - Théodore Tchopa -

Chantal Kenfack - Flore Edimo - Elsa Kané -

Prince Nguimbous - Mathias Mouendé Ngamo -

David Eyengué - Cécile Ambatinda - Solière C.

Paka - Vicky Tetga - Guillaume Aimée Mete -

Aurélien Kanouo - Murielle Tchoutat

Chef de l'édition :

Cyrille Etoundi (674 93 16 51)

Responsable de la programmation et de la

planification:

Marie-Louise Nanyang

Responsable commerciale Douala : Tchinda

Dally Vanina (696 844 062)

Administration et Finances:

Léonard Damou

Idées, Recherche et

Développement :

Ferdinand Nana Payong

Conseil juridique :

Cabinet Voukeng Michel

Combattre les bavures des forces de défense

Droits de l'homme. Les responsables du ministère de la Défense et d'autres institutions étatiques ont été sensibilisés sur le respect du droit international humanitaire.



Depuis 2013, le Cameroun fait face à une crise sécuritaire dans la région de l'Extrême-Nord. La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest est venue une fois de plus plonger le pays dans une insécurité. Les assassinats, les attaques armées, les enlèvements, les vols et les pillages ainsi que les incendies dans les édifices publics sont quelques conséquences causées par ces multiples crises. Les violations des droits de l'homme sont en même temps causées par les forces étatiques ainsi que par les groupes armés non étatiques. Dans sa mission régaliennne, l'Etat, a le devoir de garantir la paix sociale tout en

protégeant le droit international humanitaire, (Dih), un ensemble de règles qui visent à limiter les effets des opérations de guerre, en particulier à l'égard des populations et des installations civiles et des personnes qui ne participent pas ou plus aux combats (prisonniers de guerre, réfugiés), ainsi qu'en limitant les objectifs, les moyens et les armes de guerre.

Le Dih est un des outils les plus puissants dont dispose la Communauté internationale pour que la sécurité et la dignité des personnes soient respectées lors des conflits armés. Ce droit s'applique lors des conflits armés internationaux, auxquels prennent part au moins deux pays, les

situations d'occupations de tout ou d'une partie de territoire et les conflits armés qui éclatent à l'intérieur d'un pays. Outre le secteur militaire, les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires et d'autres cercles d'influence jouent ainsi un rôle dans la promotion du respect du Dih et doivent être associés aux stratégies visant à renforcer sa mise en œuvre nationale. Le Dih exige des parties au conflit qu'elles fassent la distinction entre les civils et les combattants et qu'elles s'abstiennent de mener les attaques contre les civils.

Le gouvernement du Cameroun doit renforcer les capacités des porteurs d'armes afin de veiller au respect des

droits de l'homme pendant les situations de conflit. C'est dans ce cadre qu'un atelier sur l'état de la mise en œuvre nationale du Droit international humanitaire au Cameroun a été organisé le 16 septembre 2022 à Yaoundé par le Comité international de la Croix rouge (Cicr). Cet atelier avait pour but de rendre compte de l'état de la mise en œuvre du Dih au Cameroun, en évaluant les mesures prises jusqu'à présent et de proposer de nouvelles perspectives.

Les responsables du ministère de la Défense, du ministère de l'Administration territoriale, du ministère des Affaires sociales et les institutions de protection des droits de l'homme ont pris part à cet atelier. A travers cet atelier, le Comité international de la Croix rouge montre sa détermination d'être plus proche des populations les plus vulnérables, afin de leur porter protection et assistance, en conformité avec son mandat. Le Cicr cherche également à assurer en priorité le respect du droit international, en formant et en sensibilisant les porteurs d'armes au respect des principes humanitaires et en consolidant la mise en œuvre de législations nationales favorables au respect des populations affectées par les conflits et violences armés. La cérémonie d'ouverture de l'atelier était présidée par Jean De Dieu Momo, ministre délégué au ministère de la Justice. Le Cicr était représenté par Stéphane Bonamy, chef de la délégation régionale Cicr.

P.N.

Des éléphants sèment la peur

Ebolowa. Les villageois ne se rendent plus dans leurs exploitations agricoles.



C'est la peur dans le village à 51 km de la ville d'Ebolowa. Secteur Eboman, arrondissement de la Mvila. Depuis trois jours, des éléphants sont signalés dans les forêts du village, semant l'effroi et causant des dégâts dans les champs. Depuis lors, plusieurs villageois n'osent plus se rendre en brousse par crainte de rencontrer les pachydermes. Selon Sylvain Ntyam, un habitant de la contrée, « ces éléphants causent des dégâts dans les exploitations agricoles des villageois ». Hier, mardi, 20 septembre 2022, Thomas Bengono, maire de la commune d'arrondissement

d'Ebolowa 2, a fait savoir que ce n'est pas la première fois que des éléphants se retrouvent dans les forêts de cette contrée. Le magistrat municipal a par la suite rassuré qu'il allait joindre « les eaux et forêts. Ce sont eux qui se rendent souvent là-bas quand les éléphants arrivent. Ils savent comment s'occuper de ces pachydermes ». Toujours selon Sylvain Ntyam, « ces éléphants suivent un cycle. Il y'a un moment où ils se retrouvent dans les forêts de Vema qui n'est pas très loin du Gabon. Puis, à un autre moment, ils quittent les forêts du Cameroun à destination d'autres pays voisins ».

Jérôme Essian

Un hommage à Raphaël Sembe Lecco

Région de l'Est. La ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtès s'est recueillie sur la tombe de l'ancien maire de la commune urbaine de Bertoua.



En une vingtaine d'années de règne à la commune urbaine de Bertoua, Sembé Lecco Raphaël a consacré toute sa vie à polir cette ville, au point de devenir l'architecte. La Ministre de l'Habitat et du Développement urbain a rendu hommage à ce grand homme. Célestine Ketcha Courtès a déposé une gerbe de fleurs sur sa pierre tombale, lors de sa visite à Bertoua. Sembé Lecco Raphaël est né en 1931 dans le village Lena, qui peut se confondre aujourd'hui au bled de Woutchaba, dans l'arrondissement de Belabo, département du Lom et Djerem. Très jeune, il quitte le village pour se retrouver à Bombi, bourgade située entre Bertoua et Lom pangar. Y étant, il fait la connaissance de feu Jaheaud, l'ex député à l'assem-

blée nationale. Et ensemble ils quittent, le hameau pour rejoindre Bertoua et habitent au quartier Mokolo 4. Sembé Lecco arrête sin cursus scolaire en classe de Première avant d'intégrer l'Ecole des instituteurs de l'Enseignement technique. A sa sortie, il devient surveillant général au lycée de Koumassi. Il dépose ses valises à Bertoua en juin 1967. Il cumule les fonctions de surveillant général au Ceg de Bertoua et maire de la Commune mixte rurale. Il fut en outre le tout premier président du club mythique, stade FC à la création en 1967. Il est l'artisan du plan d'urbanisme de Bertoua qui a conduit à sa modernisation. Une stèle a été érigée en son honneur dans la ville.

Charles Mahop

Les parlementaires en mission auprès des maires

Collaboration. Avant d'effectuer la descente sur le terrain, les membres du Rep Cod ont reçu lundi dernier, le président national des Communes et villes unies du Cameroun, Augustin Tamba, et sa délégation pour une session de travail au siège du réseau à Yaoundé.



Le Réseau des Parlementaires pour la Diaspora, la Coopération décentralisée et transfrontalière (Rep-Cod) veut aider les communes et les régions à tirer pleinement profit de leurs actions et initiatives. C'est dans ce sens que l'honorable Louis Henri Ngantcha et ses

paires ont reçu au siège du réseau, lundi le président national des Communes et villes unies du Cameroun, Augustin Tamba. Il était accompagné par plusieurs collaborateurs. Il est question de faire des communes de plateformes de richesse. Une approche partagée par le maire Augustin

Tamba. « Nous voulons travailler avec vous la main dans la main. Vous venez nous accompagner, nous appuyer dans le cadre de la réalisation de nos missions », a-t-il souligné en présence de la doyenne d'âge de l'Assemblée nationale, l'honorable Laurentine Koa Mfegue et de

plusieurs membres du parlement. Dans le cadre du réseau des parlementaires pour la diaspora, il y a la coopération décentralisée et la coopération transfrontalière. Cette coopération est du ressort des maires. « Nous avons reçu mandat des présidents des deux chambres pour aller sur le terrain rencontrer les maires et les présidents des conseils régionaux afin de travailler avec eux. C'est le début d'une longue collaboration », a souligné l'honorable Louis Henri Ngantcha, le président du Rep-Cod.

Le Cvcv est venu baliser les pistes d'une coopération forte avec le réseau. « Nous attendons jouer pleinement notre rôle pour que les communes en sortent grandies et mieux accompagnées. Nous voulons que ce réseau soit un facilitateur ; un réseau qui accompagne les Cvcv dans le parachèvement de leurs objectifs sur le terrain », a souhaité Albert Anicet Akoa, vice-président national et par ailleurs maire de de Ngoulemakong.

Solière Champlain Paka

« Escroquerie » au nom de Françoise Foning ?

Hommage. Alors que des formalités de la mise en place d'une Fondation éponyme sont encore en cours au Cameroun, des membres de la succession de la défunte femme politique veulent organiser un Prix en son nom sans le consentement de tous.

Des personnes agissant comme des ayants droit de feu Françoise Tsobgny Nguiazong épouse Foning viennent de commettre un communiqué dans lequel elles prennent l'opinion publique nationale à témoin contre des initiatives prises de façon unilatérale par certains membres de la fratrie. Ces derniers sous le fallacieux prétexte du devoir d'honorer la mémoire de leur défunte mère, ont initié auprès des autorités publiques, des entreprises et des milieux d'affaires, une campagne visant à collecter des fonds dans la perspective d'une remise de Prix devant connaître sa phase de lancement dès le mois d'octobre prochain. L'initiative est organisée par une certaine « Fondation internationale Françoise Foning » basée aux Etats-Unis d'Amérique. Le hic est que l'initiative est loin de faire l'unanimité au sein de la succession, certains membres ne s'y reconnaissant pas.

D'où la dénonciation de manœuvres d'escroquerie faite par le sieur Salomon Tsobny qui n'est autre que le fils aîné et co-administrateur de sa succession de la défunte femme politique. Dans un communiqué dont Le Jour a obtenu une copie, le

conseiller municipal de la commune de Douala 5ème dénonce ce qui apparaît à ses yeux comme une vaste campagne d'escroquerie susceptible de ternir l'image de la famille auprès des autorités et de la communauté des affaires. « Il est porté à la connaissance du public et des responsables dépositaires de l'autorité publique que les ayants droit de l'Honorable Tsobgny Nguiazong Françoise Epse Foning de regrettable mémoire ont appris avec regret que certains de leurs frères et sœurs ont organisé depuis quelques mois une vaste campagne d'escroquerie auprès des autorités publiques, des entreprises et des hommes d'affaires, sous le prétexte d'un prix en son honneur qu'organiserait au mois d'octobre prochain une certaine 'Fondation internationale Françoise Foning' basée aux Etats-Unis d'Amérique », fustige Salomon Tsobny.

Fondation Foning

Il conteste l'approche non inclusive des initiateurs qui, de son point de vue, auraient dû associer tous les ayants droit de la succession de l'ex-députée à

tout projet visant à célébrer la mémoire de leur génitrice. « Nous indiquons clairement que les formalités pour la mise en place d'une véritable Fondation Foning née Tsobgny Nguiazong Françoise sont encore en cours au Cameroun ; son pays d'origine qu'elle a tant servi, de sorte qu'envisager en ce jour toute manifestation sous le fameux label « Fondation Internationale Françoise Foning » ne peut être qu'une imposture », écrit-il avant d'ajouter : « Les ayants droit de feu Madame Françoise Foning tiennent ce faisant à proscrire toute atteinte blasphématoire à la mémoire de leur génitrice par quiconque n'aura pas reçu l'appel de l'ensemble de tous les ayants droit. »

L'opérateur économique demeurant à Douala dit se désoler de toute démarche qui, parce qu'elle ne résulte pas d'un consensus familial, s'apparenterait à une simple opération d'arnaque. « Demeurant toutefois ouverts à toute initiative positive qui honore la mémoire de cette grande Dame, les ayants droit de Madame Françoise Foning invitent ce faisant tout porteur d'un projet louable à se rapprocher de la succession,

aux fins de droit », conclut-il. Françoise Foning est décédée le 23 janvier 2015 des suites d'un accident de la circulation survenue quelques semaines plus tôt sur la route de Yaoundé-Bafoussam.

L'ex-maire de Douala 5ème, ancienne députée du parti au pouvoir et membre titulaire élue du Comité central, était entrée dans les annales de l'histoire en apportant son soutien sans faille au président du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), Paul Biya, dans les années 90, alors que le chef de l'Etat faisait face à une grogne sociale sans précédent. Cette audace lui avait valu de devenir l'un des membres les plus influents du parti au pouvoir. L'ex-présidente de la section Rdpc avait aussi connu une percée remarquable dans le monde des affaires où elle s'était illustrée comme présidente et fondatrice du Groupe des femmes d'affaires du Cameroun (Gfac), et, à l'international, présidente de la prestigieuse organisation mondiale des Femmes chefs d'entreprises (Fcem) de 2005 à 2012.

F. E.

Ambam bientôt une ville universitaire

Vallée du Ntem. La ville accueillera dès l'année académique 2023/2024 une faculté ou grande école de l'université d'Ebolowa.

C'est une injustice que veut réparer Jacques Fame Ndongo, ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur. Au mois de janvier dernier, lorsque les textes portant création et organisation de l'université d'Etat d'Ebolowa avaient été rendus publics, seul le département de la Vallée du Ntem n'avait pas reçu une faculté ou grande école. Contrairement aux trois autres départements de la région comme le Dja et Lobo, l'Océan et la Mvila qui se taillent la part du lion. Pour exprimer leur frustration, au mois de février dernier, les populations du département de la Vallée du Ntem par l'entremise de leurs chefs traditionnels ont adressé une correspondance au Chef de l'Etat lui faisant savoir que : « le département de la Vallée du Ntem avait été lésée dans la répartition des facultés et grandes écoles de l'université d'Ebolowa ». Vendredi, 16 septembre 2022 au cours des travaux de la première session du premier

conseil d'administration de l'université d'Ebolowa, la doléance des populations du département de la Vallée du Ntem a été relayée par le député Jean Jacques Zam par ailleurs administrateur de l'université d'Ebolowa. Jean Pierre Mvondo Evezo'o, président du conseil d'administration de l'université d'Ebolowa avait réagi : « il y'aura des entretiens avec les forces vives de la Vallée du Ntem pour voir dans quelle mesure l'on peut envoyer une faculté ou une grande école à Ambam ».

L'annonce a été faite par le ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur au cours des travaux du conseil d'Administration de l'Université d'Ebolowa. Il a chargé le député Jean Jacques Zam de demander au maire de la commune d'Ambam de mettre à la disposition du ministère de l'Enseignement supérieur un site et de faire les papiers du terrain.

Le sultanat accueille la première fille du trône

Foumban. La naissance de la première née du règne du roi Mouhammad-Nabil Mforifoum Mbombo Njoya a été célébrée dans la pure tradition Bamoun le samedi 17 septembre dernier au palais royale situé dans le chef-lieu du département du Noun.



Dans la joie, les princes et princesses, les fils et filles Bamoun annoncent la naissance d'une fille au palais royal de Foumban. L'arrivée au monde le samedi 17 septembre dernier de la première fille sur le trône du 20ème roi de la dynastie Share Yen est pleine de symbole pour ce peuple installé dans le département du Noun, région de l'Ouest-Cameroun. Nji Mongu Mfon Mforifoum est ainsi née à quelques jours de commémoration du premier anniversaire du décès du sultan-Roi des Bamoun, Ibrahim Mbombo Njoya et de l'accession au trône de l'actuel monarque Mouhammad-Nabil Mforifoum Mbombo Njoya. Cette naissance intervient ainsi neuf mois après ses noces avec la première reine. Dès l'annonce de la bonne nouvelle, c'est le peuple Bamoun de l'intérieur et de l'extérieur qui célèbre cette naissance. Elle vient ainsi en signe de véritable bénédiction divine pour le roi. Une preuve de sa virilité et de sa fertilité.

Dès l'annonce de l'arrivée de cette princesse, une véritable célébration a envahi le palais. Le roi a immédiatement conduit le rituel d'annonce et d'accueil dans la salle des trônes. Un motif de célébration pour la famille royale et les ministères de la cour royale de Foumban en signe d'accueil de Mon Ngup

Ngue (la fille de la peau de panthère). Sur le plan traditionnel et selon les us et coutumes Bamoun, l'arrivée d'une fille comme première naissance marque le sacre du roi au trône. Sa naissance vient conforter et sanctifier le règne du roi. Car, une fille comme première née de « la peau de panthère » présage d'un riche règne.

En rappel, le 20ème sultan-roi des Bamoun a été intronisé le 10 octobre 2021 par les Kom. Mouhammad-Nabil Mforifoum Mbombo Njoya, nouvelle autorité religieuse et coutumière a ainsi succédé à son père, Ibrahim Mbombo Njoya, décédé le 27 septembre 2021, au terme d'une cérémonie d'intronisation au lendemain de ses obsèques officiels. Premier fils, né après l'intronisation de son père en 1992, il a été désigné par les notables "intronisateurs", par voie testamentaire selon les dernières volontés du défunt roi comme successeur du trône parmi de nombreux princes et princesses du palais royal Bamoun à Foumban. Il a ainsi hérité d'un riche patrimoine culturel qui attire de nombreux visiteurs. Avec la naissance de la première fille du trône, c'est un héritage humain que le roi des Bamoun veut léguer à la prospérité.

Aurélien Kanou

La Guinée équatoriale suspend le projet

Mur de séparation. C'est ce qui ressort de l'entretien entre le président Equato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbazogo et le Mindef Joseph Beti Assomo au terme de l'audience de dimanche dernier à Malabo.



Malabo dimanche 18 septembre 2022, entretien entre le Président Teodoro Obiang Nguema Mbazogo et le Mindef Joseph Beti Assomo

Dépêché à Malabo par le chef de l'Etat, Paul Biya, le Mindef Joseph Beti Assomo et sa délégation ont été reçus par le président Equato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbazogo. Au sortir de cet entretien, le Mindef a indiqué qu'il était porteur d'un important message du président Paul Biya à « son frère et homologue » équato-guinéen. Il a été question entre autres de l'évaluation de la situation à la frontière commune entre les deux pays. De l'avis des deux Parties celle-ci s'est fortement améliorée depuis la signature de l'accord de Sipopo en juillet 2020. Comme signe de décrispation, les autorités équato-guinéennes ont suspendu le projet de construction d'un mur de séparation sur le tracé de la fron-

tière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale. Pour le Mindef, l'audience s'inscrit dans le cadre des concertations entre les deux Chefs d'Etat. « L'audience s'inscrit dans le cadre des concertations périodiques entre nos deux chefs d'Etat. Le président Paul Biya reçoit très régulièrement à Yaoundé des envoyés spéciaux de son frère à Yaoundé. Et quoi de plus normal qu'en retour, il nous dépêche ici régulièrement également pour venir porter ses messages sur les problèmes d'intérêt commun à son frère. C'est pour cela que nous sommes ici. L'entretien a porté sur des questions d'intérêt commun. Le président Paul Biya est en exercice de la conférence des chefs d'Etat de la Cemac. Le

Cameroun vit également une situation sécuritaire particulière depuis quelques années. Les problèmes sécuritaires sont aujourd'hui internationaux et transfrontaliers. De sorte que ce qui arrive chez l'un peut arriver chez l'autre. Tout est lié aujourd'hui. Et quand on prend en compte les enjeux géopolitiques et économiques de l'heure, vous comprenez pourquoi des concertations et des échanges d'envoyés spéciaux entre nos deux présidents sont nécessaires et indispensables », souligne Joseph Beti Assomo.

Cette visite de travail intervient également à la veille d'importantes échéances électorales en Guinée équatoriale, lesquelles induisent une vigilance absolue des deux États sur les zones de contact, no-

tamment les points de passage transfrontaliers. Les enjeux sécuritaires ont aussi porté sur les assurances judiciaires entre les deux Pays. Le Mindef a ainsi rappelé que les tribunaux camerounais avaient récemment jugé et sévèrement condamné les auteurs de la tentative de déstabilisation et d'atteinte à la sûreté de l'Etat équato-guinéen en 2017. Il s'agissait pour la triste et malheureuse circonstance d'un groupe de mercenaires de diverses nationalités, heureusement stoppés et mis aux arrêts grâce à l'efficacité et à la vigilance des services camerounais.

Egalement évoquée, le point de situation de la communauté camerounaise en territoire équato-guinéen. Celle-ci se met progressivement à jour de la réglementation en vigueur, à la grande satisfaction du pays d'accueil. Les autorités Equato-guinéennes se sont montrées satisfaites du traitement réservé à leurs ressortissants en transit, en visite ou résidents au Cameroun. L'entrevue entre l'émissaire camerounais et Teodoro Obiang Nguema Mbasogo s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Cameroun en Guinée équatoriale, Désiré Jean-Claude Menguete, du chef d'Etat-Major des armées, le général de corps d'armée, René-Claude Meka, des généraux de brigade Simon Ezo'o Mvondo et Elias Toungue respectivement Commandant de la Première région militaire interarmées (Rmia 1) et Commandant de la Première région de gendarmerie (Rg 1).

Moïse Moundi

Le filon du textile

Franck Eddy Mbolo. Le Dg de La Maison du textile qui lance ses activités ce jour est un jeune investisseur camerounais basé en Chine.

Son initiative rentre en droite ligne de la politique économique de l'import-substitution soutenue et promue ces dernières années par le gouvernement, consistant à abandonner l'importation des biens pouvant être produits localement. Franck Eddy Mbolo, jeune investisseur camerounais d'à peine 30 ans qui a fait fortune en Chine carresse depuis l'idée d'implanter une industrie au Cameroun. Vite, il porte son choix sur le marché du textile qu'il connaît bien depuis son expatriation en Chine. La fenêtre d'opportunité sur le Cameroun, la terre de ses ancêtres, est d'y installer une chaîne de transformation du textile, de broderie industrielle et d'impression digitale sur du textile avec comme produits finis des uniformes d'entreprises et scolaires, des chabubles, des blouses, des t-shirts...

C'est un risque. Un gros risque dans le contexte ambiant bien connu de morosité. Il le prend, fonce, mettant toutes les batteries en marche pour atteindre un but. La Maison du textile est ainsi portée sur les fonds baptismaux. Un investissement relativement important de 300 millions FCfa environ réalisé jour après jour prend progressivement corps, à force de conviction et de persévérance. Mais aussi grâce à des bonus reversés par des sociétés cotées en bourse : « Je m'en sortais très bien



avec mon travail en Chine. J'ai eu de très gros bonus. Une partie de l'investissement de 300 millions FCfa

vient de mon travail, de mon salaire. L'autre partie vient des partenariats que j'ai avec des fournisseurs. Ce n'est

pas forcément de l'argent en cash », précise-t-il.

Tout est allé vite. La preuve, le lancement officiel de l'usine qui va employer dans sa phase de lancement environ 50 Camerounaises et Camerounais est annoncé ce mercredi à Emana quartier de Yaoundé, précisément derrière la boulangerie Meupeuh. A ses yeux, c'est loin d'être un couronnement, plutôt une pierre à l'édifice de ce promoteur d'entreprises qui ne manque pas d'ambitions pour le Cameroun et l'Afrique.

Amazon

Franck Eddy Mbolo se définit lui-même comme un « Risk Taker ». Le risque, il connaît en effet. C'est son job : « Quand je vois un projet ou un problème, je vois une opportunité, je me lance d'abord dans la recherche de solutions. On verra ce qui va arriver devant », dit-il, l'air faussement naïf. Derrière son regard presque timide se cache en réalité un redoutable businessman qui a roulé sa bosse en Chine. Âgé de 30 ans seulement, il capitalise un parcours et un vécu à faire pâlir d'envie certains, illustré par la création d'une compagnie d'e-commerce, consulting, branding pour des enseignes de renommée notamment sur des plateformes leaders à la réputation établie comme Amazon. Si sa notoriété reste à faire au Cameroun, ce n'est pas le cas en

Chine où il fait référence dans la capitale du textile, Shaoxing Keqiao. « Sur Amazon France, Europe ou États-Unis on a presque tous les best-sellers en rideaux, nappes de tables, housses de chaises, tout ce qui est textile », souligne-t-il.

Au bout de 10 ans passés en Chine, se forment sa conviction et son choix de faire profiter à son pays son volumineux carnet de commandes ainsi que son savoir-faire notamment en stratégie de marketing en ligne et aussi l'expérience de l'entrepreneuriat et des projets. « Etant en Chine, dit-il, j'ai travaillé avec des partenaires installés au Cameroun. Je voyais bien qu'ils importent presque tout de Chine. Quand je calculais les coûts y compris le transport, il est évident que ça revenait beaucoup moins cher de produire sur place au Cameroun », explique-t-il, justifiant son investissement.

Né à Yaoundé, Franck Eddy Mbolo est un pur produit du système éducatif camerounais, après le lycée bilingue d'application de Yaoundé, il poursuit ses études supérieures à l'Institut Siantou supérieur où il décroche un Bts en comptabilité. Il s'envole ensuite vers la Chine pour s'y former en commerce international puis en e-commerce. Il est polyglotte et s'exprime en français, en anglais, en chinois et aussi en japonais.

Claude Tadjon

“Quatre caméras intelligentes par bus”

Divine Mbamome Nkendong. Le directeur des transports routiers explique le mode de fonctionnement du dispositif embarqué dans les véhicules, au lancement officiel de la phase opérationnelle du projet de gestion et de suivi centralisé du transport interurbain de personnes, qui a eu lieu le 16 septembre dernier, à Yaoundé.

Comment en est-on arrivé à l'instauration de ce système de suivi centralisé du transport interurbain de personnes ?

Ici, c'est l'introduction de l'intelligence artificielle pour adresser les trois facteurs qui sont au centre des accidents de la circulation de façon proactive. Cela veut dire qu'il y a 70% de facteurs d'accidents de circulation liés à l'homme ; l'infrastructure routière qui représente 10% et l'état des véhicules qui représente 20%. Il s'agit d'une solution qui permet de contrôler les comportements dangereux des conducteurs. Par exemple, s'il est en train de dormir au volant, ce système envoie des alertes et immobilise le véhicule pour communiquer avec ce chauffeur, pour lui permettre de se reposer. Ça contrôle le nombre d'heures de travail d'un conducteur pour réduire la fatigue qui peut survenir au volant. Lorsqu'un conducteur entre dans un véhicule, le système l'identifie et rend compte de combien de temps ce chauffeur a déjà conduit. Ce système contrôle automatiquement si tous les passa-

gers à bord d'un véhicule ont porté leurs ceintures de sécurité. Vous êtes conscients du fait qu'un accident de la circulation est aggravé si les gens n'ont pas leurs ceintures de sécurité. Quand un véhicule roule à 100Km/h, en cas de collision, les passagers à bord de ce véhicule sans cette disposition, sont projetés à la même vitesse. Ce système contrôle automatiquement la vitesse à laquelle un véhicule roule. Lorsqu'un véhicule est en excès de vitesse, ce système le ramène à la normale.

Comment fonctionnent ces caméras embarquées dans les véhicules ?

Dans chaque bus, sont installés quatre caméras intelligentes. Une première caméra est focalisée sur les paramètres biométriques des possibles erreurs qu'un chauffeur peut commettre lors d'un voyage. La fatigue au volant est aussi contrôlée. Si le chauffeur est distrait en prenant par exemple le téléphone au volant, s'il ne porte pas sa ceinture de sécurité ; s'il est agité. Le système contrôle pour alerter à tout



moment si le chauffeur est en train de dormir et immobilise automatiquement le véhicule. Une autre caméra contrôle l'environnement dans lequel ce véhicule est en train de rouler. Ces caméras qui contrôlent l'état de la route, permet de communiquer

avec la signalisation routière si un véhicule veut chevaucher la ligne continue ; s'il y a un autre véhicule mal stationné. Elle nous permet de voir l'environnement, s'il y a des véhicules mal garés, pour déployer le système d'enlèvement des obstacles

afin d'éviter un accident de circulation lié à ce phénomène. La troisième caméra fait la lecture de l'intérieur du véhicule, d'abord pour la sécurité des personnes qui sont à bord. Ce système met fin à la surcharge. Quand elle est constatée, le véhicule ne démarre pas. On demande à la personne qui est en surcharge de descendre et la salle de contrôle dans l'agence de voyage est alertée. En cas de détresse, le chauffeur dispose d'un bouton qu'il appuie et les salles de contrôle à divers niveaux communiquent avec ce chauffeur. Il est important de savoir que ces salles de contrôle sont interconnectées avec la salle de contrôle et de surveillance de la DGSN et la salle de contrôle et de monitoring de la gendarmerie nationale au SED. Toute assistance peut être apportée aux usagers de la route lorsqu'ils sont dans ce système. Nous sommes presque sûrs à 110% que les véhicules qui sont équipés par ce dispositif ne peuvent pas faire l'objet d'accident de la circulation.

Propos recueillis par A.C



La First Bank
la 5^{ème} vit

Flash

Lea

Jusqu'à 300

en 5 j

Document
simplifié

Exigences document

- Demande de financement
- Dossier Fiscal et Adm
- Trois derniers états fi
- Historique de compte
- Compte d'exploitation

222 51 80 50
680 05 80 05

L'intérêt de la client



Le Cameroun à 1 an d'une nouvelle évaluation

Norme ITIE. La société civile craint une nouvelle suspension du pays après celle de 2019 pour non divulgation des contrats dans le secteur extractif comme prévu par la loi.

Le gouvernement camerounais peine encore à respecter ses engagements en matière de divulgation des contrats dans le secteur minier. C'est pourtant une exigence à laquelle le pays a adhéré en rejoignant l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). A ce jour, un seul contrat a été publié, relève pour le regretter, Bernard Dongmo, le secrétaire technique de "Publish what you pay". Les membres de cette plateforme sont montés au créneau il y a quelques jours à Yaoundé afin d'attirer l'attention du gouvernement sur les menaces qui profilent à l'horizon.

Le pays a déjà subi deux validations de la mise en œuvre de cette initiative (2018 et 2021). A l'issue de ces validations, le Cameroun accuse encore un retard en matière de divulgations des licences et contrats octroyés dans le cadre de l'exploitation de ses ressources pétrolières, gazeuses, minières et de carrière. Un ensemble de mesures correctives lui ont donc été adressés et qui feront l'objet d'une évaluation



au cours de la prochaine validation qui débutera en octobre 2023. Rendu à un an de la prochaine validation, le gouvernement peine à mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures correctives, s'exposant ainsi à un risque de suspension de l'itie. « Le

Cameroun jusqu'à présent, officiellement, n'a divulgué qu'un seul contrat. Le contrat de la société Sinosteel. Nous connaissons les conditions dans lesquelles ce contrat a été divulgué », indique le secrétaire technique. « Il y a un réel problème de volonté po-

litique. Le gouvernement ne fait pas son travail. Il devrait signer le texte qui définit les modalités de divulgation des contrats. La loi engage le pays à divulguer des contrats. Nous attendons depuis 2018 que le gouvernement puisse sortir les textes

qui explicitent les modalités de divulgation des contrats notamment la disposition de l'article 6 de la loi de 2018 sur la divulgation et la publication des contrats.

A date, les blocages liés à la non-divulgation des contrats sont nombreuses. Les organisations de la société civile évoquent entre autre : la faible adhésion des parties contractantes aux pratiques de la divulgation des contrats, l'insuffisance de précision sur les mécanismes et les institutions de divulgation des contrats et licences du secteur extractif par les lois et règlements, absence d'un système national de divulgation ... Pourtant, la divulgation de ces contrats permettraient au Cameroun de lutter contre la corruption et de contrôler avec le concours des citoyens, la gestion des ressources extractives. Les entreprises doivent clarifier leur position sur la divulgation des contrats, mettre en cohérence les différents codes régissant le secteur extractifs, appliquer des sanctions fortes en cas de non divulgation des contrats.

S.C.P

“Tout ce qui est rendu public n'expose plus à la corruption”

Njoh Manga Bell Henri. Le président de Transparency international-Cameroun

Au Cameroun, la publication des contrats dans le secteur extractif n'est toujours pas une réalité. Qu'est-ce qui peut justifier, selon vous, une telle réticence ?

Le Cameroun s'est engagé dans l'ITIE. Cette initiative a produit une norme en 2019 qui dans son exigence 2.4 oblige le Cameroun à divulguer les contrats dans le secteur extractif. Si le Cameroun ne respecte pas cet engagement, il sera soit suspendu et au pire des cas radié de l'ITIE. C'est inquiétant parce que l'ITIE se trouve être la certification de la bonne gouvernance dans les industries extractives. Vous avez suivi le branle-bas l'année dernière lorsque le Cameroun a été suspendu de l'ITIE. Le Cameroun doit connaître une nouvelle évaluation en octobre 2023. Au cours de cette évaluation, il sera examiné cette exigence 2.4. Nos évaluateurs vont voir si le Cameroun respecte les engagements du point de vue de cette exigence. Si tel n'est pas le cas, nous savons ce que nous risquons. Le Cameroun gagnerait à divulguer les contrats même s'il y a des clauses de confidentialité. Le contrat est signé entre deux individus en occurrence ici ce sera entre le Cameroun et l'opérateur économique éventuel. C'est très souvent de grosses entreprises multinationales qui viennent signer des contrats dans notre pays. Beaucoup de pays l'ont déjà fait. Aujourd'hui, les gens évitent d'insérer dans ces contrats, les clauses de confidentialité qui est jusqu'à présent pour nous au Cameroun, l'un des prétextes pour lesquels nos gouvernants évitent encore de rendre public les contrats. Ces clauses de confi-



dentialité est contractuel. Si les deux acteurs décident de ne pas insérer cette clause, personne ne viendra les obliger à le faire. C'est donc une question de volonté politique.

La publication de ces contrats permettrait pourtant au Cameroun d'éviter la corruption et certaines dérives...

C'est une évidence. La publication des contrats protègent tout le monde ; à commencer par les citoyens que nous sommes. Nous avons la possibilité d'aller voir comment notre sous-sol est exploité. Nous apprenons que des enfants meurent dans la région de l'Est parce que des exploitants ont laissé des trous. Des enfants y trouvent la mort en allant à l'école. Transparency a d'ailleurs fait un travail très approfondi sur cette question. Il y a

donc la nécessité de rendre public ces contrats parce que cela protège les citoyens ; cela nous permet de savoir comment notre sous-sol est géré. Il y a aussi des avantages pour les entreprises. C'est un outil de facilitation des investissements. Aujourd'hui, pour qu'un investisseur aille dans un pays, s'il veut rester dans le secteur extractif, il s'assure d'abord si le pays dans lequel il veut investir est adhérent à l'itie parce que l'itie se trouve être la certification de la bonne gouvernance dans ce secteur. Et si le pays n'a pas adhéré, il peut y avoir de la réticence. Tout ce qui est rendu public n'expose plus à la corruption. En publiant les contrats, nous serons tous au courant et cela va freiner les velléités des uns et des autres.

Propos recueillis par S.C.P

Le chiffre

2,7

Affaire SMID : le TCS enquête sur un détournement présumé de 2,7 milliards de FCFA.

La citation

« Si certaines entreprises réussissent ou émergent sans accès à l'internet ou outils TIC, d'autres n'y résistent pas, comme l'a constaté une enquête menée par Email Brokers. En effet, 81% des entreprises défailtantes en 2013 n'étaient pas dotées d'internet ».

Jean Ernest Ngalle Bibehe
(ministre des Transports)

nk passe à
tesse avec

h
sing

000 000 FCFA
OURS
eulement

tation
e
taires

ment et facture pro-forma ;
ministratif à jour ;
nanciers ;
des 6 derniers mois ;
n.

qualite@afriandfirstbank.com
www.afriandfirstbank.com

èle est notre priorité

Afriand First Bank

Les cinq nominés sont connus

Prix les Afriques 2022. Parmi ces auteurs, on retrouve Osvalde Lewat avec son roman "Les Aquatiques" et Imbolo Mbue avec son livre "Puissons-nous vivre longtemps". Le successeur du congolais, Fiston Mwanza Mujila, sera connu en mi-décembre.



Le Comité de lecture de la Cène Littérature vient de rendre public la liste des cinq auteurs retenus pour la 7ème édition du Prix les Afriques 2022. Il s'agit de : Fann Attiki (Cave 72) ; Osvalde Lewat (Les Aquatiques) ; Estelle-Sarah Bulle (Les étoiles les plus filantes) ; Emelie Prophète (Les villages de Dieu) ; Imbolo Mbue (Puissons-nous vivre longtemps). Leurs livres ont retenu l'attention du comité de lecture présidé par Héloïse Haden. Le "prix Les Afriques" récompense l'auteur d'un roman qui a mis en exergue une réflexion sur un enjeu sociétal, idéologique, politique, culturel, économique, philosophique ou historique au sujet de l'Afrique noire ou de sa diaspora. La dotation de ce prix littéraire est une donation à l'écrivain

lauréat d'un montant de 6000 Frs suisses et d'une œuvre d'art (offerte par l'artiste peintre sénégalais Momar Seck) d'une valeur de 2500 Frs suisses. L'originalité de ce prix littéraire consiste en ce que, l'œuvre primée est ré-éditée (si accord avec l'éditeur originaire) par Flore Zoa Éditions et imprimé à 10 000 exemplaires. Ils sont offerts aux élèves et étudiants dans plusieurs pays d'Afrique noire, dont, le Cameroun, le Congo, la RDC, le Rwanda, le Bénin, le Togo et le Sénégal, pour être lus et le contenu discuté au cours d'événements littéraires organisés par l'association la Cène Littéraire. Le successeur du congolais Fiston Mwanza Mujila, lauréat de la 6ème édition avec son roman "La danse du vilain", sera connu en mi-décembre après

délibération du jury. Deux camerounais sont en lice.

Solière Champlain Paka

Les candidats

- Cave 72, Fann ATTIKI (Congo) – JC Lattès/Septembre 2021,
- Les Aquatiques, Osvalde LEWAT (Cameroun et France) – Les Escales/Août 2021,
- Les étoiles les plus filantes, Estelle-Sarah BULLE (France – Guadeloupe) Liana Lévi/Août 2021,
- Les villages de Dieu, Emelie PROPHÈTE (Haïti) – Mémoire d'encrier/Août 2021,
- Puissons-nous vivre longtemps, Imbolo MBUE (Cameroun et États-Unis) traduit de l'anglais (États-Unis) par Catherine Gibert – Belfond/Février 2021.

L'élément spirituel, un bouclier contre la perte des jeunes

Livre. Dans son ouvrage « Une jeunesse en dents de scie », Yannick Gabin Bouzy fait une analyse des causes des comportements asociaux des jeunes et de leur relation avec Dieu. Il propose des solutions pour les éloigner du chemin du danger.

La jeunesse camerounaise a normalisé l'écart. Les règles de conduite sont bafouées et n'ont plus une importance réelle pour cette jeunesse qui est pourtant considérée comme le fer de lance de la nation. Mais face à toutes ces dérives, il existe encore un chemin par lequel on peut affranchir cette jeunesse de la perte. C'est celui de l'élément spirituel. Fondement de toute véritable valeur humaine, il peut amener les jeunes à tourner le dos à certaines passions de cette jeunesse pour un avenir meilleur. Dans cet ouvrage intitulé : « Une jeunesse en dents de scie », Yannick Gabin Bouzy partage une expérience personnelle sur l'apport de l'élément spirituel au développement de l'homme. Et selon l'auteur, l'élément spirituel permet à la jeunesse de discerner entre autres ce qui est bon, agréable et parfait de ce qui est mauvais.

Titulaire d'un Master en théologie et en sciences religieuses à l'Université Protestante d'Afrique Centrale

(Upac), Yannick Gabin Bouzy pense que les jeunes doivent renforcer leur relation avec Dieu pour se libérer du joug des mauvais comportements. C'est ce qu'il tente de démontrer dans son ouvrage au regard de son expérience personnelle en tant que jeune, lui qui a perdu la vue en août 2004. Les jeunes ont tendance à faire une mauvaise interprétation des messages bibliques à l'instar de : « Allez et multipliez-vous », « Jeune homme, réjouis-toi dans les jours de ta jeunesse, livre ton cœur à la joie pendant les jours de ta jeunesse, marche dans les voies de ton cœur et selon les regards de tes yeux ; mais sache que pour tout cela, Dieu t'appellera au jour du jugement ». Comme éléments de perte, l'auteur évoque les choix de l'église, la responsabilité de certains hommes de Dieu qui ont pour objectif premier la satisfaction de leurs désirs charnels et non la proclamation de l'Évangile. Il pointe aussi du doigt le suivisme qui a cours dans notre société. La dignité

de l'être humain n'a plus de valeur aux yeux de plusieurs. L'indécence vestimentaire, la délinquance, le décapage de la peau, la chirurgie esthétique (hommes comme femmes), les jeux de hasard, la consommation des stupéfiants et la déviance sexuelle sont autant de fléaux qui minent les jeunes aujourd'hui. Il invite les jeunes à avoir la foi, à être optimiste car chaque épreuve a une date d'expiration qui est connue uniquement par Dieu.

C'est un ouvrage intéressant car il traite d'une problématique qui présente un grand intérêt pour la jeunesse. Il est aussi facile à lire. Le plus grand reproche que l'on peut faire à l'auteur c'est que son ouvrage est circonscrit aux chrétiens. Il a paru aux éditions Clé en 2021 et compte 90 pages.

Marie Laure Mbena

Une jeunesse en dents de scie
Éditions Clé
Français
90 pages

« Jazzstellation » veut démocratiser le jazz

Musique. Constitué de la chanteuse Gaëlle Wondje, des musiciens Pat Bass, Haoussa Drums, Flobert Wanja, Bello Drums et Samy Mahop, le groupe de passionnés souhaite inscrire la musique camerounaise dans les standards du jazz.

Gaëlle Wondje chante avec son âme. Silhouette menue d'éternelle adolescente, les ans semblent glisser sur elle sans altérer sa passion pour le chant. La voilà au cœur d'un autre ambitieux projet musical comme lead vocal : Jazzstellation. Pat Bass, Flobert Wanja, Bello Drums, Samy Mahop, Haoussa Drums et elle forment le noyau dur de ce groupe. Unis par la même exigence de travail, chacun des six membres évolue dans son couloir de prédilection. Le jazz est leur identité remarquable.

« Jazzstellation est né de la jonction de deux autres mots. Jazz et constellation qui désigne un groupe d'étoiles voisines dans la galaxie. Constellation et jazz parce que nous nous considérons tous comme des étoiles chacun dans sa discipline artistique. Je le dis avec du recul. Je suis entouré de merveilleux musiciens qui pour moi sont des étoiles », affirme Flobert Wanja, saxophoniste et arrangeur au sein du groupe.

Le 15 et le 16 septembre, Jazzstellation est allé à la rencontre du public et des médias de Yaoundé. Avec dans les mains comme cadeau, le projet « KamerStandards ». « Il revisite les grands titres de la musique camerounaise avec l'objectif d'en faire des standards répondant aux canevas internationaux du jazz », explique Patrick Tawambe, dit Pat Bass, bassiste et chef d'orchestre de Jazzstellation.

Pour son 1er album, le groupe a travaillé sur 14 titres. Tous des anciens succès : « Eyayé » d'Esa ; « Sarah », d'Anne Marie Nzié ; « Lomdie », d'André Marie Talla ; « Mot a Benama » de Charles Lembe, « Sogolo Môm », d'Ange Ebogo Ement ; « Musoloki », d'Ekambi Brillant ; « Dipita Lam » ; de



Ben Decca, entre autres. Le groupe s'inscrit dans une démarche d'ouverture et de sauvegarde du patrimoine musical camerounais. « C'est un travail extraordinaire. Parce que reprendre des musiques camerounaises version jazz, c'est quelque chose d'assez difficile. Il y a un allemand décédé récemment, Joachim Oesner, qui s'est illustré dans la promotion et la sauvegarde d'un important contenu de la musique camerounaise, nous sommes dans la même démarche de promotion du patrimoine camerounais en reprenant chansons camerounaises dans un style jazzy », explique Pat Bass qui revient également sur l'autre objectif du groupe : donner une vision plus populaire de la musique jazz. « Il est important que l'on sorte de ce préjugé selon lequel le jazz est une musique élitiste. Au contraire elle est accessible à tous. Mieux c'est un genre universel », dit-il. Auteur de deux albums, Gaëlle Wondje a renchéri : « Le jazz n'est pas une musique pour les riches. Encore moins réservée à une race. C'est un genre universel qui tire sa source de l'esclavage. Les gens doivent savoir que ce

sont nos arrières grands-parents qui ont créé cette musique là pour crier leur souffrance en Amérique. Aujourd'hui on essaie tout simplement de faire un retour aux sources non seulement à travers les chansons de notre patrimoine et ce fameux jazz là ».

Le premier volet de « KamerStandards a pris de nombreux mois de labeur. Jazzstellation s'est donné à fond pour livrer un travail où transparait leur passion et leur envie de la partager. Après le spectacle du 16 septembre à l'Institut français du Cameroun à Yaoundé, un autre est prévu à Douala. « Rassurez-vous on a essayé de faire le tour de tout le Cameroun. Donc quel que soit l'endroit où quelqu'un se trouve, il sera satisfait. La plupart des chansons qui sont dans cet album, nous avons eu à les jouer lors des mercredis jazz. Nous avons travaillé pendant 6 à 8 mois pour faire aboutir le projet. Ceci n'est qu'une première partie. Nous sommes en train de travailler sur une seconde compilation. Une autre belle surprise pour le public », promet Pat Bass.

Elsa Kane

Le jour
Le quotidien
Souscrivez à l'offre 100%
numérique à 4 500 F Cfa /mois
www.lejour.cm

Rüdiger surpris par Ancelotti



Au terme de son contrat avec Chelsea l'été dernier, le défenseur central Antonio Rüdiger (29 ans, 6 matchs et 1 but en Liga cette saison) a pris la décision de continuer sa carrière sous les couleurs du Real Madrid. Et en seulement quelques semaines, l'international allemand a déjà été impressionné par la gestion de son entraîneur Carlo Ancelotti.

"J'étais dans ma nouvelle maison avec ma famille que depuis quelques heures, nous faisons un barbecue, quand soudain on a sonné à la porte. Je l'ai ouvert et en face de moi se trouvait Carlo Ancelotti. J'étais très surpris. Il s'est assis à notre table, a mangé avec nous et a rencontré ma famille.

Très normal, très terre à terre. Il est resté deux heures et nous avons parlé de tout. Je suis honnête, je n'ai jamais vécu quelque chose comme ça, aucun coach n'a jamais fait quelque chose comme ça pour moi. Après quelques mois passés avec lui, je dois dire que lorsqu'il s'agit de traiter avec les joueurs, Ancelotti est intouchable. Don Carlo, une légende de l'entraînement, collectionnait déjà les titres en Ligue des Champions lorsque j'étais enfant. Travailler avec lui tous les jours dans le club le plus performant du monde est merveilleux", a savouré l'ex-joueur de l'AS Roma pour le média Sport 1 ce mardi.

Lewandowski revit en Catalogne



Auteur de débuts tonitruants avec le FC Barcelone, Robert Lewandowski (34 ans, 6 matchs et 8 buts en Liga cette saison) a retrouvé le sourire. Cela se traduit par les performances de l'attaquant polonais sur le terrain, mais aussi par ses déclarations en dehors. Celui qui espère encore gagner un Ballon d'Or compte bien marquer les esprits en Catalogne.

"Je me sens bien à Barcelone. L'adaptation a été très bonne. Je sais que le chemin jusqu'ici n'a pas été facile, mais maintenant je suis au Barça, c'est là que je voulais être et c'est le plus important. J'apprends comment fonctionne un

autre club, comment il est géré. Ce sont des expériences nouvelles et très intéressantes", a apprécié l'ancien du Bayern Munich, dans des propos relayés par le quotidien Sport.

"Avoir toujours la possibilité d'être dans des clubs de ce type est une valeur ajoutée non seulement pour les mois et les années à venir, mais aussi pour toute la vie. (...) Ma signature pour le Barça m'a donné un coup de boost. Cela a renforcé mon estime de moi. Je savais que je devais faire la différence dans les résultats des matchs et je n'ai pas peur de ce rôle. Je suis très fier de moi", a terminé Lewandowski.

Tchouaméni et le secret des Merengues

Six victoires en autant de journées en Liga. Parmi les cinq principaux championnats européens, le Real Madrid est la seule équipe à avoir remporté tous ses matchs. Arrivé cet été, le milieu Aurélien Tchouaméni (22 ans, 5 matchs en Liga cette saison) a vite compris le secret de la Maison Blanche.

"C'est le plus grand club du monde, tout simplement. On a une âme, a expliqué le Français à beIN Sports après le succès

contre l'Atletico Madrid (1-2) dimanche. Tous les jours à l'entraînement, je peux vous dire qu'on se bat pour remporter le petit match. Lors des matchs officiels, c'est pareil. Vous avez vu qu'on a tout donné jusqu'à la fin. C'est ça qui fait l'âme de cette équipe." En l'absence de l'attaquant Karim Benzema blessé, cette mentalité permet au Real de conserver ses deux points d'avance sur le FC Barcelone en championnat.

Les Lionnes quitte enfin Yaoundé

Volleyball. L'équipe nationale féminine s'est envolée avant-hier pour les Pays-Bas, à 4 jours du démarrage du 19ème Championnat du Monde 2022.



Yaoundé, le 20 septembre 2022. Aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Les Lionnes Indomptables de Volley-ball à l'embarquement pour la Hollande

Les Lionnes du volleyball et Championnes d'Afrique en titre, se sont finalement envolées pour Amhem en Hollande, mardi, à quatre jours de la compétition. Elles étaient logées au Cameroun depuis plusieurs semaines, alors qu'elles étaient attendues à Maribor en Slovénie pour la dernière phase de leur préparation. Seuls 21 visas sur les 28 demandés ont été accordés à la délégation camerounaise.

La capitaine Simone Bikatal et ses équipières vont démarrer cette campagne sans le moindre match amical dans les jambes au niveau international, contrairement à ce qui était initialement prévu. Une situation liée, selon le président de la fédération, aux problèmes lors du point de presse du 25 août dernier, à l'obtention de courts visas indispensables pour la Slovénie, pourtant les frais de séjour et ceux des matchs ami-

caux avaient déjà été réglés. Plus que deux jours, et le coup d'envoi du 19e championnat du Monde 2022 prévu du 23 septembre au 15 octobre, et co-organisé par les Pays-Bas et la Pologne sera donné. Les 24 équipes participantes ont été réparties en quatre poules de six chacune. Elles joueront tous leurs premiers matchs au GelreDome d'Arnhem, avant que les participants des poules B et C ne soient transférés respecti-

vement dans les villes polonaises de Gdansk et Lodz. Les poules A et D resteront à Arnhem.

Le Cameroun entre en scène vendredi face à l'Italie, dans le groupe A basé à Amhem, où on retrouve également les Pays-Bas, le Kenya et la Belgique. L'autre organisateur, la Pologne, lancera sa campagne de championnat du monde contre la Turquie, la République dominicaine, la Corée du Sud, la Thaïlande et la Croatie, tirées dans la poule B. Après la première étape, les quatre meilleures équipes de chaque poule passeront à la deuxième phase dans deux poules de huit équipes chacune. Les matchs se joueront à Rotterdam et à Lodz, les quatre meilleures se qualifiant pour les quarts de finale. Les États-Unis, champions olympiques de Tokyo 2020 de l'année dernière et actuels leaders du classement mondial FIVB, sont en tête de la poule C, qui comprend également la Serbie, championne du monde en titre en 2018, tandis que le numéro deux mondial, le Brésil, champion d'Amérique du Sud, est en tête de la poule D.

Moïse Moundi

Junior Nlend rebondit chez Les Astres

Mercato. Le gardien de but de 31 ans vient de trouver une équipe dans laquelle il va continuer sa carrière après la brouille avec Coton Sport de Garoua, son ancien employeur.

Narcisse Junior Nlend dépose ses valises dans Les Astres de Douala après une année de vacances. Le champion du Cameroun avec Coton Sport de Garoua en 2021 n'a pas joué le moindre match avec son ancienne équipe pendant la saison 2022 écoulée, sanctionné par ses anciens dirigeants pour arrivée tardive à la reprise. L'affaire avait fait grand bruit, et malgré les efforts de conciliation engagés par le gardien de buts, les dirigeants avaient été catégoriques, jetant leur dévolu sur Anye Fru Derick, qui leur a permis de remporter un autre titre de champion du Cameroun pendant la saison écoulée. Narcisse Nlend avait alors été réduit en un simple spectateur des matches de la première saison organisée par Samuel Eto'o : « Comme tous les joueurs de football Camerounais, j'aurais aimé participer à ce championnat très attractif et compétitif par rapport à ceux que nous avons joués avant », regrette-t-il.

Reprendre ses études ou sortir du pays

Cet ancien étudiant en 3ème année de communication à l'Université de Douala qui avait interrompu ses études en 2017,



croyait alors qu'il les reprendrait aux amphes du campus 1 de l'université, ou alors, comme pour certains, qu'il sortirait du pays pour une aventure sportive étrangère. Ni l'une, ni l'autre de ces options n'a vraiment été prise : l'ancien gardien de buts de Bamboutos de Mbouda a simplement attendu le temps d'un championnat, et il vient d'accepter la main tendue des dirigeants des Astres de Douala pour un contrat dont les conditions n'ont pas fuité : « je préfère pour l'instant, ne pas dire

pour combien d'années j'ai signé ici. C'est entre mes nouveaux dirigeants et moi, mais vous ne tarderez pas à savoir les clauses de ce contrat », nous a-t-il lancé.

La concurrence en équipe avec un œil sur le CHAN

Narcisse Junior Nlend arrive dans une équipe des Astres de Douala qui vient de libérer deux de ses gardiens de la saison dernière : Jourdain Mbainassem et Girex Cédric Djomo. Un ef-

fectif qui s'est étoffé avec la venue d'Arnold Penka Chiweng qui a fait une bonne saison comme gardien titulaire d'Avion du Nkam. Il y aura aussi Fabrice Bilongo Bengono, qui commence à acquérir de l'expérience, et un autre cadet qui a goûté aux délices de la Ligue 1 en deux rencontres la saison écoulée. Un environnement qui est plutôt encourageant pour le nouvel arrivant : « j'aime la concurrence. C'est une très bonne chose qui fait progresser. Nous savons tous que personne n'a sa place assurée, et que c'est le travail qui va octroyer des places. Il ne me reste qu'à travailler pour prendre la place et rassurer mes coéquipiers et mes dirigeants pour les objectifs que nous nous sommes assignés, d'aller jouer le haut du tableau ». Le gardien né le 11 septembre 1991, retrouve l'envie de jouer et veut apporter son expérience à ce nouveau groupe des Astres de Douala, avec en ligne de mire le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) qui se jouera en Algérie en début 2023 : « je pense qu'il y a de la place, n'importe quel joueur évoluant au Cameroun a sa chance de jouer à l'équipe nationale et le CHAN est une motivation supplémentaire », a-t-il conclu.

David Eyengué



16
Décembre
2022

1^{er}
Janvier
2023

Partie basse
du Palais des Congrès
de Yaoundé

Communiqué de Presse

STOPPER LA VIE CHÈRE, BOOSTER LE MADE IN CAMEROON. FÊTER NOËL ET NOUVEL AN UTILEMENT !

La 17^{ème} édition de Yaoundé en Fête (YA-FE), sur la partie basse du Palais des Congrès du 16 décembre 2022 au 1^{er} janvier 2023, sous le Haut Patronage du Maire de la ville de Yaoundé.

YA-FE 2022, c'est la fête à tout prix contre la vie chère dans un contexte de relance économique post pandémie pour Commerçants, grandes entreprises, sponsors, consommateurs, familles, touristes et visiteurs.

- YAFE 2022, c'est **17 jours d'exposition-vente**, avec un grand marché de soldes pour de bonnes affaires, le Made in Cameroon à l'honneur.
- YAFE 2022, c'est la grande animation festive gratuite au quotidien : **des concerts, des spectacles de danse inédits, des concours, des films sur écran géant et des battles de DJ.**
- YAFE 2022, c'est une vitrine de l'artisanat local dont des **PME du grand Nord.**
- YAFE 2022, c'est les **jeux innovants, et les manèges** pour tous les âges dans un cadre convivial et sécurisé.
- YAFE 2022, c'est la **gastronomie camerounaise** et ses découvertes.

YA-FE 2022, la fête à tous prix contre la vie chère !

Pour toute question, contactez-nous
au +237 669 999 300
ou yafe@interprogress.org; Site web: www.ya-fe.com

Etienne ZUMBACH
Directeur de YA-FE

Fondation André Nziko réédite l'exploit

Handball. Coupe du Cameroun de Handball. La détentrice de la 57ème édition de la Coupe du Cameroun a remporté la 58ème édition dimanche dernier au Palais des sports face à Fap, le même adversaire que l'année dernière.



Yaoundé, le 18 septembre 2022. Les joueurs de Fanz portent en triomphe leur coach après le sacre

Une 58e édition de la Coupe du Cameroun de handball dans la catégorie Messieurs, qui a captivé toutes les attentions, un véritable régal pour les milliers de spectateurs qui ont fait le déplacement du Palais des sports dimanche dernier. Il a fallu deux séries de prolongations de 2X5 minutes, pour départager les deux formations. Un spectacle de qualité, avec à la clé, un nouveau sacre de Fondation André Nziko (Fanz), après celui de la

dernière édition. Fanz conserve son titre, grâce à sa victoire sur les Forces armées et police (Fap), qui n'a pas réussi à prendre sa revanche, après l'échec de l'édition dernière. Une finale qui a tenu toutes ses promesses, avec le suspense jusqu'au terme du temps réglementaire. L'enjeu était si grand qu'aucune des deux équipes ne voulait lâcher prise, toutes deux étant déterminées à s'emparer du trophée, pour le grand bonheur des fans, supporters et

amoureux de la petite balle. Il ne fallait pas manquer ce grand rendez-vous très accroché, entre deux formations, qui ne lâchent pas durant une bonne partie, un chassé-croisé entre les deux protagonistes. La sortie de Kevin Chedjou, la pièce maîtresse de Fanz, après une vingtaine de minutes, suite à un troisième 2 minutes, et le carton rouge au coach Kafack pour simulation, ne vont pas entamer le moral du groupe. A deux minutes du temps réglementaire,

le tableau affiche une avance de Fanz 21-20, mais Fap réussit à égaliser : 21-21 à la fin du match.

A égalité parfaite, il faut désormais faire place aux prolongations 2X5, pour départager les deux clubs. Une véritable épreuve de nerfs, au cours de laquelle seul le plus rusé l'emportera. Le spectacle est une fois de plus de retour, l'orchestre militaire donne de la voix dans les travées du palais des sports, les spectateurs ne tiennent plus sur leurs sièges, ça faisait longtemps qu'on n'avait pas assisté à une finale aussi excitante. Sur le parquet, les acteurs se tiennent, il ne faut rien lâcher, c'est l'équilibre parfait ce malgré les différentes stratégies mises en place par les deux staffs. La fin de la première prolongation est sanctionnée par une autre égalité de 24-24. Une seconde prolongation, s'en suit avec Fap qui pilonne son adversaire et réussit à avoir un écart de trois points. Malheureusement, l'équipe va s'exposer en défense et sera punie par son manque de concentration. Ce qui remet Fanz en selle, et même reprendre l'avantage grâce à Ondo Ambassa, pour le 30-29. Le 7m repoussé par le portier Boubakary, évitant les tirs aux buts viendra sonner le glas, et va permettre à Fondation André Nziko de tenir bon et d'arracher la victoire 30-29.

Moïse Moundi

Fap Dames fait plier Fondation André Nziko

Yaoundé. En s'imposant 25-23 en finale de la Coupe du Cameroun édition 2022, dimanche au Palais polyvalent des sports, l'équipe renoue avec le trophée.

La formation Dames des Forces armées et police du Cameroun (Fap), renoue avec le trophée après sa victoire en finale de la Coupe du Cameroun édition 2022, face à Fondation André Nziko. Et détrône ainsi Dynamique de Bokito, détentrice du trophée. Le premier objectif de la saison est donc atteint par le groupe, l'instruction du haut commandement, étant de réaliser le doublé Coupe-championnat.

La troupe conduite par la capitaine Michèle Essam, a su contenir les assauts adverses tout au long de la partie, et a finalement remporté la partie. Comme lors de la précédente édition, la puissance de feu des Forces armées et police a balayé tout sur son passage. Elles ont retenu les leçons de l'échec de l'année dernière, où elles sont sorties en demi-finales, et elles ont rectifié le tir. Aussi ont-elles pris le contrôle des opérations d'entrée de jeu, réussissant, malgré la farouche opposition adverse, à conserver l'avance. Un déploiement impressionnant, avec les arrêts déterminants de la portière Awu, qui ont définitivement mis en déroute l'adversaire Fondation André Nziko, qui n'a pas su profiter à un moment donné, de la baisse de régime côté Fap.

Après huit minutes de jeu, les Amazones de Fap ont déjà une avance de deux points 4-2. Le



Yaoundé, le 18 septembre 2022. Palais polyvalent des sports. La capitaine de Fap reçoit le trophée des mains du représentant du Minsep

match s'anime, mais Fanz ne baisse pas les bras et resserre ses rangs sur le plan défensif. Une stratégie payante qui porte ses fruits, et profitant de quelques manquements adverses, Fanz réussit à revenir au score 4-4. Commence un autre match plus engagé et physique de part et d'autre, avec les exploits des deux gardiennes de but. Suite à une

égalité 7-7, les rangs se resserrent ; occasion pour Fap, à une minute de la fin de la première partie, de s'appuyer sur sa capitaine Michèle Esaam, qui passe à l'offensive, permettant à l'équipe de regagner les vestiaires avec une avance d'un point 8-7. En dépit de quelques soubresauts dans la seconde partie, Fap tient le cap et l'emporte haut la main 25-23.

Satisfaction du président de la Fédération camerounaise de handball Raymond Mbita Mvaebeme pour qui, « Le niveau a été très relevé sur tous les plans, physiquement, techniquement. En fait, je suis un président heureux au regard de ce que j'ai pu observer tout au long de ces finales. La saison n'est pas encore terminée, sur le plan national, il reste le championnat qui va s'achever par l'organisation du play-Off. Sur le plan international, il y a la champions League qui va se jouer en Tunisie, et pour couronner, la CAN féminine qui va se jouer au Sénégal. Quant aux élections, elles arrivent ; c'est une très bonne chose, mais nous en parlerons le moment venu. Je pense toutefois que ce sont les handballeurs qui vont parler en termes de maturité, ils sont conscients que ce n'est qu'ensemble, dans la sérénité et la paix qu'ils peuvent atteindre leur objectif. Place dès demain au championnat national d'élite, avec les rencontres de la 12e, 13e et 14e journée phase retour dans la catégorie Messieurs, et celles de la 4e, 5e et 6e journée phase retour chez les Dames, du tour principal du championnat saison 2022-2023. Ces rencontres s'achèveront dimanche avec le choc Fap-Fanz Messieurs, à partir de 14h au gymnase de Mfandena.

Moïse Moundi

Réactions

« On était face à une grande équipe »

Carston Ngwah, ailier de Fap

C'est un sentiment de déception qui nous anime en ce moment ; c'est un match qu'on pouvait gagner, mais les arbitres n'ont pas été à la hauteur. Qu'à cela ne tienne, on ne va pas baisser les bras, on va continuer le travail. Le fait de rater plusieurs occasions de but, a pesé lourd au décompte final. Mais comme vous le savez, on était face à une grande équipe de Fondation André Nziko, qui est très forte. Nous avons tout donné, mais on n'était pas en réussite face au gardien adverse. Place maintenant au championnat pour sauver notre saison.



« Je suis très content du résultat final »

Steve Mvaebeme, arrière gauche de Fanz

Vraiment il faut le dire, je suis très content du résultat final, parce que cela n'a pas été du tout facile. Comme vous avez pu le constater, on a joué un match entier, ensuite les prolongations. Il fallait qu'on aille chercher dans les tripes pour gagner aujourd'hui ; je suis content de l'encadrement et de tous ceux qui étaient avec nous. Nous devons retenir que le niveau du handball camerounais est en train de prendre une autre dimension, il monte. Il faut continuer à bosser pour le faire briller notre handball au niveau africain, merci à la fédération et au ministère.



Propos recueillis par MM

Réactions

« Une bonne équipe de Fanz »

Michèle Essam, capitaine de Fap

Nous avons cru jusqu'au bout, et nous sommes parvenues à obtenir la victoire. C'est un sentiment de joie qui m'anime, une finale ne se joue pas, mais elle se gagne. Les forces étaient égales, mais la meilleure équipe a remporté sur le terrain. Nous étions solidaires, engagées, et malgré de petites défaillances, on n'a pas baissé les bras. La maturité dans le jeu a fait la différence face à une bonne équipe de Fanz, mais tout s'est joué sur les détails, l'équipe qui a le plus cru en elle l'a emporté.



« Nous avons perdu sur des détails »

Nyamsi Vicky, pivot de Fanz

Grosse déception après cette finale manquée, parce que nous avons l'occasion de tuer ce match, que nous avons perdu sur des détails presque à la fin du match. Nous avons lâché à la 2e mi-temps et l'équipe Fap a essayé de remonter le score. Nous avons manqué de concentration tout au long du match, ce qui nous a finalement rattrapés à la fin. Bravo à Fap.



Propos recueillis par MM

NOS PLUS BELLES
REUSSITES
SONT CELLES DE NOS
ENFANTS



Crédit scolaire & Universitaire

Déjà disponible dans nos agences



Dès maintenant, demandez votre crédit...



En agence

Crédit scolaire et universitaire disponible à un taux exceptionnel dans toutes les agences Afriland First Bank



En ligne

Demandez votre crédit en ligne au www.afrilandfirstbank.com

Documentation simplifiée*

- Demande de crédit
- Photocopie CNI
- Plan de localisation.



VALIDÉ



222 51 80 50
680 05 80 05

@afrilandfirstbankgroup
@Af_First_Bank

L'intérêt de la clientèle est notre priorité

qualite@afrilandfirstbank.com
www.afrilandfirstbank.com

